1er Bag. Blang Du 08 au 12 Janvier

	Série L	Série ES	Série S
	336	DS Cafet	DS Techno
Samedi 02 décembre	08 h – 12 h 00	08 h – 12 h 00	08 h – 12 h 00
	Philosophie	Philosophie	Philosophie
Lundi 08 janvier	08 h 00 – 12 h 00	08 h 00 – 12 h 00	08 h 00 – 11 h 00
	Histoire	Histoire	Histoire
Mardi 09 janvier	08 h - 11 h 00	08 h - 11 h 00	08 h – 11 h 00
	LV1	LV1	LV1
Mercredi 10 janvier	08 h – 10 h 00 Littérature	08 h 00 - 12 h 00 ou 13 h 00 SES	08 h 00 – 11 h 30 Physique
Jeudi 11 janvier	08 h 00 - 11 h 30 Arts Ou 08 h 00 - 11 h 00 Math spé	08 h – 11 h 00 Maths	08 h 00 – 12 h 00 Maths
Vendredi 12 janvier	08 h - 11 h 00 LV2	08 h – 10 h 00 LV2 ////	08 h - 10 h 00 LV2 13 h 00 - 16 h 30 SVT

ATTENTION : selon les épreuves, les élèves en 1/3 temps changent de salle

CONSIGNES et INSTRUCTIONS

1) MATERIEL ET DOCUMENTS AUTORISES

Circulaire ministérielle du 14/06/1960

Avant de vous donner connaissance des sujets, le professeur ou surveillant de l'épreuve, vous rappellera que vous ne devez être en possession d'aucun document relatif à la matière traitée, qu'aucune trousse ne doit être présente sur votre bureau (seulement le matériel) et que livres, cahiers ou notes apportés en vue d'une dernière révision, doivent être déposés dans un coin de la salle, pour y être repris à la fin de la composition. Il vous rappellera également que toute communication entre candidats ou tout essai de communication, sera immédiatement signalé à la Surveillance Générale et des sanctions seront appliquées. Si la calculatrice n'est pas autorisée, la laisser dans le cartable déposé dans un coin de la salle. Portables, baladeurs sont interdits.

2) RETARD

Procédure habituelle

3) AU SUJET DES COPIES

- Copies, brouillons sont apportés par le candidat
- Ecrire, en haut à gauche, sur chaque copie, son numéro à 4 chiffres très lisiblement (ce numéro se trouve sur l'étiquette collée sur le bureau)
- N'écrire NI son nom NI SA CLASSE sur La copie
- préciser si nécessaire « Enseignement de spécialité »
- Numéroter les pages (ex : 1/5, 2/5...)

4) SORTIES:

SORTIES POUR LES TOILETTES	SORTIE DEFINITIVE	
	T1/1)	
Aucune sortie autorisée avant la	L'élève composera pendant 2	
fin de la 1ère heure	heures au moins, quelle que soit	
(sauf cas exceptionnel)	la durée de l'épreuve.	
Dans ce cas le surveillant notera	Aucune sortie définitive avant	
sur la copie l'heure de sortie et	ces 2 heures.	
l'heure de retour de l'élève.	Le surveillant notera l'heure de	
	sortie sur la copie.	

5) EN FIN D'EPREUVE:

- Attendre la fin du ramassage de toutes les copies pour quitter la salle
- Rendre les devoirs selon les consignes données au début de l'épreuve.

•